Envoyé en préfecture le 21/11/2024
Reçu en préfecture le 21/11/2024
Publié le
ID : 034-213400377-20241119-DELIB202463-DE

2024 – 63/5.7.15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 23
Présents : 19
Procurations : 3
Votants : 22

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf novembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boujan sur Libron, régulièrement convoqué, s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire en session ordinaire.
Date de convocation du conseil municipal : 15 novembre 2024.

Etaient présents : Gérard ABELLA, Jean-Emmanuel LONG, Bernadette FARO-TAURINES, René ARGELIES, Edith JOFFRE, Jean-François JACQUET, Sylvie ALBERT, Sylviane LORIZ GOMEZ, Geneviève PLARD, Pierrette CASSAN, Christiane ENJALBY, Philippe ENJERLIC, Arnaud JAMME SERRES, Frédéric BONHUIL SABOT, Sandrine GIL, Olivier LACROIX, Stéphane DUIVON, Mélanie LEGRAND, Dominique VIEREN,
Absents représentés : Sylvie FERREIRA (Gérard ABELLA), Alexandre MORLA (Philippe ENJERLIC), Alexandre DUMOULIN (Dominique VIEREN)
Absent : Julia SIMAEYS
Secrétaire de séance : Arnaud JAMME SERRES

DELIBERATION N°63

OBJET : CABM – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE – ANNÉE 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération n°2024-09-4/51 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée en date du 23 septembre 2024 relative au prix et à la qualité des services publics d'eau potable pour l'année 2023,
VU le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2023,

En application des dispositions des articles D 2224-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable doit être porté à la connaissance du Conseil Municipal au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

A cet effet, M. le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée pour l'année 2023 contenant les données du service, les caractéristiques de performance technique et financières ainsi que les indicateurs règlementaires.

Les principaux indicateurs de performance réseau de la Commune pour l'année 2023 sont les suivants :

Volume d'eau potable mis en distribution : 260 165 m3
Longueur du linéaire réseau d'eau potable : 22.71 km
Rendement du réseau d'eau potable à l'échelle de la commune : 83.61 %

Envoyé en préfecture le 21/11/2024
Reçu en préfecture le 21/11/2024
Publié le
ID : 034-213400377-20241119-DELIB202463-DE

2024 – 63/5.7.15

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable au titre de l'année 2023.

DIT que rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable ainsi que les indicateurs de performance réseau de la commune pour l'année 2023 sont mis à la disposition du public en mairie.

Fait et délibéré à Boujan sur Libron, les jours, mois et an susdits.

Le Maire

Gérard ABELLA

Le Maire,
CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
INFORME qu'en vertu du décret n° 83-1025 du 29/11/83 concernant les relations entre l'administration et les usagers (art. 9 du JO du 03/12/83) modifiant le décret 65-25 du 11/01/65 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative (art. 1-A16), la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr
Transmis au représentant de l'Etat le : 21/11/2024
Affiché et publié le : 21/11/2024

Le Maire
Gérard ABELLA